

Avant-Programme du Championnat Auvergne Rhône-Alpes Bateaux Courts Aiguebelette le Samedi 15 octobre 2022

1. ORGANISATION

L'organisation est assurée par le Comité de Savoie d'Aviron –

Président du CD 73 : Yves Charles : 06.95.82.56.27

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'Aviron – Stéphane Guérinot

Lieu : base départementale d'Aviron du Lac d'Aiguebelette – 73470 Novalaise

2. DESCRIPTIF

Épreuve régionale de sélection pour les équipes de ligue réservée à la catégorie J16, J18 et Seniors

Distance : 1500 m pour tous

Épreuves :

1. SH2- deux rameurs en pointe sans barreur Seniors
2. SH1X un rameur en couple Senior
3. SF2- deux rameuses en pointe sans barreur Senior
4. SF1X une rameuse en couple Senior
5. J16H2- deux rameurs en pointe sans barreur J16
6. J16H1X- un rameur en couple J16
7. J16F2- deux rameuses en pointe sans barreur J16
8. J16F1X une rameuse en couple J16
9. J18H2- deux rameurs en pointe sans barreur J18
10. J18H1X- un rameur en couple J18
11. J18F2- deux rameuses en pointe sans barreur J18
12. J18F1X une rameuse en couple J18

Les épreuves sont disputées sous le règlement de la FFA pour les catégories **2022**

3. INSCRIPTIONS

Sur le serveur FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com/> du dimanche 25 septembre à 14h00 au dimanche 9 octobre à 18h00.

Consultations des engagés, horaires et ordre de départ le mercredi 12 octobre 2022 sur le site de la ligue, dans la rubrique calendrier.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- 7h30* : récupération des numéros contre 10€/n°.
- 8h00* : réunion des délégués dans la salle de la base d'aviron d'Aiguebelette.
- 9h15 à 12h00* : Contre la montre.
- 14h15 à 17h30* : Finales C, B et A (J16) et B, A (J18 et Seniors)

* Les horaires exacts seront précisés dans le programme qui sera envoyé le mercredi 12 octobre

L'entraînement n'est pas autorisé en dehors des horaires de compétition.

Les clubs participants doivent être assurés

L'arbitrage sera assuré par les arbitres de la région Auvergne-Rhône-Alpes et désignés par le PCRA Alex MAZOYER.

5. DROIT D'ENGAGEMENT

5 euros par siège au moment de la réunion des délégués (chèques à établir à l'ordre du Comité de Savoie Aviron)

6. SECOURS

Seront assurés par le Médecin de la régate, présence de la Croix Rouge de Savoie

7. RÉUNION DES DÉLÉGUÉS

Elle aura lieu à 8h00 à la salle de réunion de la base. Les remplacements d'un rameur en 2- doivent être déclarés selon l'article 31 du code des régates sur l'imprimé officiel. (Complètement rempli y compris le numéro de licence) auprès du président de jury. Les forfaits des équipages doivent être faits sur l'imprimé officiel lors de la réunion des délégués.

8. SÉLECTION AU SEIN DE L'ÉQUIPE REGIONALE

Les meilleur(e)s rameuses et rameurs seront sélectionné(e)s en équipe régionale pour la Coupe de France des ligues (décision du collectif définitif à la réunion qui suivra ce championnat). Attention, certains rameurs (ses) sont déjà qualifiés de par leurs résultats internationaux (cf. note info technique), ce championnat permettra de compléter l'équipe de ligue. Le stage de préparation J16 se déroulera du 25 au 28 octobre 2022). Les préparations des J18 et Seniors se feront selon les disponibilités des rameurs (week-end des 22 et 23 octobre). La Coupe de France aura lieu à Mantes-la-Jolie du 29 au 30 octobre 2022.

En cas de conditions défavorables, l'organisation s'appuiera sur le document édité par la FFA : https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-gestion-problemes-conditions-courses-defavorables_1934706941.pdf

Les personnes non licenciées 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes ne pourront pas être qualifiées à la Coupe de France, cependant, si ces rameurs souhaitent participer au championnat, ils peuvent le faire : il faudra être licencié 2023 et envoyer l'engagement par mail à pascal.morel@ffaviron.fr avant le 9 octobre à 18h00.

Vérification des boules, numéros et chaussures par l'entraîneur ou les rameurs sur demande de l'arbitre lors du contrôle d'embarquement.

Une buvette avec petites restauration sera mise en place par l'organisation.

Le Président de la Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes

Stéphane GUERINOT



Le Président de la commission
régionale des Arbitres.

Alex MAZOYER



Le Président du Comité
départemental de la Savoie

Yves CHARLES



Championnat Auvergne-Rhône-Alpes d'automne J16, J18 et Seniors
LICENCES SAISON 2021-2022
Samedi 15 octobre 2022

N° Course	Catégorie	Bateaux	Hor Matin	Hor. Indic. AM	Distance
1	SH	2-	9h15 -12h	14h15	1500
2	SH	1x	9h15 -12h	14h30	1500
3	SF	2-	9h15 -12h	14h45	1500
4	SF	1x	9h15 -12h	15h	1500
5	J16H	2-	9h15 -12h	15h15	1500
6	J16H	1x	9h15 -12h	15h30	1500
7	J16F	2-	9h15 -12h	15h45	1500
8	J16F	1x	9h15 -12h	16h00	1500
9	J18H	2-	9h15 -12h	16h15	1500
10	J18H	1x	9h15 -12h	16h30	1500
11	J18F	2-	9h15 -12h	16h45	1500
12	J18F	1x	9h15 -12h	17h00	1500

***Horaires donnés à titre indicatif et pouvant être légèrement modifiés sur le programme définitif**

